

Introduction

Florence Boyer¹, Françoise Lestage² et María-Dolores París Pombo³

Ce cahier est le résultat d'une collaboration entre des équipes de chercheurs venant non seulement de plusieurs disciplines et institutions, mais aussi de traditions scientifiques et de régions culturelles et géographiques différentes. Depuis novembre 2014, plusieurs institutions mexicaine, nigérienne et françaises ont soutenu ces chercheurs : El Colegio de la Frontera Norte (El Colef) au Mexique, le Groupe d'Etudes et de Recherches Migrations Internationales, Espaces Sociétés (GERMES) au Niger, le Centre d'Etudes Mexicaines et Centraméricaines (CEMCA) au Mexique et l'Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS) en France. Depuis cette même date, les chercheurs ont échangé leurs expériences au cours de plusieurs rencontres dont une semaine entière d'atelier, tables-rondes, visite de terrain et festival de cinéma à El Colef, à Tijuana, en juin 2016. Nous présentons ici des réflexions qui ont été produites lors de cette rencontre intitulée *Les migrants, les frontières et la ville : Afrique-Amérique*.

Les textes réunis questionnent des situations migratoires dans deux espaces géographiques très distants : le Mexique et l'Amérique centrale d'un côté ; le Sahel et le Maghreb de l'autre. Il ne s'agit pas de comparer systématiquement les deux régions, mais de décrire les pratiques et les processus qui s'y retrouvent, tels que l'internationalisation des politiques migratoires, l'externalisation des frontières et leurs impacts sur les flux de personnes. Nous proposons également d'analyser les expériences ainsi que les représentations religieuses et imaginaires des migrants en mobilité.

Les deux espaces ont en commun d'être traversés par des flux de migrants affectés par des processus de plus en plus rigides de contrôle frontalier et migratoire. L'augmentation continue des obstacles à la mobilité des personnes a conduit à de nouvelles formes de migration

1 Chercheure à l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD), Unité de Recherches Migrations et Société (URMIS), associée au Groupe d'Etudes et de Recherches Migrations, Espaces, Sociétés (GERMES), Niamey, Niger : florence.boyer@ird.fr

2 Enseignante-chercheure à l'Université Paris Diderot, Unité de Recherches Migrations et Société (URMIS) : francoise.lestage@univ-paris-diderot.fr

3 Chercheure à El Colegio de la Frontera Norte (El Colef), Tijuana, Mexique : mdparis@colef.mx

ou d'installation précaire de migrants bloqués. De retour dans leur pays d'origine ou dans celui de leurs parents, bloqués aux frontières, réfugiés, expulsés, les migrants et demandeurs d'asile posent de nouveaux défis aux organisations de la société civile, aux politiques publiques et aux chercheurs.

DEUX RÉGIONS MIGRATOIRES

La région migratoire qui s'étend de l'Amérique centrale à l'Amérique du nord s'est construite dans les années 1970, avec l'intensification des conflits politiques régionaux et des guerres civiles au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua (Jonas et Rodríguez, 2014). Cependant la mobilité sud-nord a des caractéristiques très différentes en fonction de l'origine nationale des migrants. La migration mexicaine a des racines bien plus anciennes que celle provenant d'Amérique centrale et elle est fondamentalement économique. De plus, pendant des décennies, la migration mexicaine a été circulaire en raison de la proximité du Mexique et des Etats-Unis, et de la longueur de la frontière, près de 3 200 kms. A l'inverse, les migrants centraméricains revenaient rarement dans leurs pays qu'ils fuyaient la plupart du temps à cause de guerres, de violence, de pillages et de désastres naturels (Roberts *et al.*, 2017).

Comme le soulignent Durand et Massey (2003), la migration mexicaine aux Etats-Unis constitue probablement une exception due à « un lien de caractère historique structurel entre les deux pays qui se matérialise en un marché du travail binational » (p. 49, notre traduction). Par exemple, de larges secteurs de l'économie étasunienne – comme l'agriculture et la construction – dépendent étroitement de l'immigration mexicaine. Les Etats-Unis sont le principal pays d'accueil au monde avec près de 46,6 millions d'immigrants en 2015 (OIM, 2018) et la quasi-totalité des migrants mexicains y réside : selon le Pew Hispanic Center, en 2013, vivaient dans ce pays, 34,6 millions de personnes d'origine mexicaine, dont 11,5 millions étaient nées au Mexique ; les 23,1 millions restants étaient des descendants de Mexicains (López, 2015).

Tout au long du xx siècle, plusieurs phases de forte mobilité sud-nord ont alterné avec des périodes d'expulsions et de retours de migrants, ces dernières coïncidant, en général, avec des crises et des récessions économiques et avec l'influence de mouvements politiques nativistes, racistes ou anti-immigrants (Durand et Massey, 2003). Nous pouvons considérer que la dernière phase de limitations des flux migratoires vers le nord du continent commence avec la crise financière de 2008. Elle correspond à des politiques d'expulsions massives

de la part du gouvernement étasunien. Au cours de cette phase, les retours des migrants sont en majorité involontaires, provoqués par des politiques migratoires répressives et par la difficulté à trouver un emploi (Roberts *et al.*, 2017).

Le Mexique est à la fois le pays d'origine de millions d'immigrés aux Etats-Unis et une large ceinture qui divise géographiquement l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord. A cause de cette position, le territoire mexicain s'est transformé en une zone de transit et de retenue de la migration venant du sud du pays, du moins depuis les années 1980. Les données officielles et quelques recherches sur les flux migratoires indiquent que les migrants originaires du Guatemala, du Salvador et du Honduras sont les plus nombreux à traverser le pays ou à y résider sans papiers. Selon les données officielles du gouvernement mexicain, plus de 90% des personnes arrêtées par les autorités migratoires mexicaines et expulsées vers leurs pays d'origine viennent de ces trois pays.⁴ Cela peut être dû au fait que ces flux sont plus importants que d'autres mais aussi au zèle du gouvernement mexicain pour arrêter et expulser les migrants centraméricains sans papiers comme le souligne FitzGerald et Palomo-Contreras dans le chapitre 1.

La migration des ressortissants de ces trois pays a des origines distinctes. Tandis que la migration guatémaltèque vers le Mexique a une longue histoire liée à la formation d'une économie, d'un marché du travail et d'une culture transfrontalière depuis la fin du XIX^e siècle, la migration hondurienne est bien plus récente, puisqu'elle devient visible après le désastreux passage de l'ouragan Mitch en 1998. Quant à la migration salvadorienne, elle a été amorcée par la guerre civile (1980-1992). Malgré ces différences historiques, les migrations de ces trois pays partagent certaines caractéristiques générales : ce sont des « flux mixtes » qui sont dus autant aux situations de violence généralisée de leurs pays qu'à des modèles de développement qui excluent plusieurs segments de population (Paris, 2017).

Depuis la fin du XX^e siècle, on remarque, dans les principales villes de la région, une augmentation des migrations forcées à cause de l'insécurité, de la violence et des systèmes d'extorsion. Dans les zones rurales, c'est la pauvreté, le manque de terre et d'emplois, cumulés aux désastres naturels et aux effets de la dégradation de l'environnement tels les barrages et les mines qui sont les facteurs d'expulsion les plus fréquents. Les hommes jeunes des zones urbaines fuient souvent le recrutement forcé des bandes et l'extorsion. Pour les femmes, en particulier les fillettes et adolescentes, le harcèlement, l'abus et la

⁴ Unité de Politique Migratoire du Ministère de l'Intérieur mexicain. http://www.politicamigratoria.gob.mx/es_mx/SEGOB/Boletines_Estadisticos

violence sexuelle, y compris au sein des familles, sont très souvent à l'origine de la migration (París, 2017).

Finalement, les pays centraméricains ont reçu, dans les vingt dernières années, des centaines de milliers de personnes expulsées par les Etats-Unis. Obligées de rentrer dans leur pays d'origine, elles n'y trouvent aucune possibilité d'insertion sociale, économique ou culturelle et reprennent alors le chemin de la migration dans des conditions de vulnérabilité qui s'aggravent à chaque fois. Les politiques d'expulsions massives provoquent ainsi ce que le Migration Policy Institute appelle « une porte battante » de l'émigration, de l'expulsion et de la « re-migration » (Rietig et Domínguez, 2015).

Une des conséquences de la forte infrastructure de surveillance frontalière et de contrôle migratoire au Mexique et aux Etats-Unis est la présence de plus en plus visible de migrants centraméricains ou caribéens, établis temporairement ou à long terme, le long des routes migratoires, dans les grandes métropoles, dans les Etats du sud et sur la frontière nord du Mexique (Faret, 2017). De même, une population d'origine africaine, elle aussi de plus en plus visible, s'établit dans les pays d'Amérique centrale et au Mexique à cause des difficultés rencontrées pour traverser les frontières et face au refus de l'asile par les Etats-Unis (París, 2018).

Comme l'Amérique centrale et le Mexique, le Sahel est une région migratoire ancienne, qui s'ancre dans des systèmes précoloniaux de circulations marchandes. Historiquement, pendant la colonisation, les pays sahéliens ont été considérés comme des réservoirs de main d'œuvre pour les pays du Golfe de Guinée : l'économie de plantation comme l'exploitation minière qui se mettent alors en place dans les pays côtiers sont d'importants demandeurs de bras valides, dont les mouvements sont en partie organisés par les puissances coloniales. Ainsi, tout au long de la première moitié du *xxi* siècle, la situation coloniale a favorisé les mouvements à l'intérieur de l'Afrique de l'ouest (Chapman, Prothero, 1983 ; Rouch, 1956 ; Coquery-Vidrovitch *et alii*, 2003) : par exemple, l'économie ivoirienne dépend de la migration en provenance du Burkina Faso, les Nigériens ou les Sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal se déplacent et peuplent les grandes villes côtières... Les indépendances, à partir de 1960, n'ont pas changé radicalement ces systèmes migratoires : les diaspora sahéliennes se consolident dans les grandes villes d'Afrique de l'Ouest et sont associées à des circulations migratoires et marchandes. Parallèlement dans un contexte de forte demande de main d'œuvre de la part des anciennes puissances coloniales, des mouvements s'organisent en particulier du Sénégal ou du Mali vers la France.

Sur le continent africain, l'espace migratoire s'élargit à partir des années 1970 avec l'exploitation du pétrole en Algérie et en Libye :

les routes commerciales transsahariennes sont réactivées et cette région est devenue un espace de circulation pour les travailleurs du Sahel (Bredeloup, Pliez, 2005). Cependant, dans les années 1990, ces mouvements ont été affectés par des changements importants. La Libye, l'Algérie et le Maroc sont devenus des espaces de transit pour les populations sub-sahariennes qui voient désormais se restreindre les possibilités d'entrer légalement en Europe. Ainsi, la place du Sahel dans les systèmes migratoires s'est aussi transformée; bien que la région reste toujours un espace de départ, elle est devenue un espace de transit pour les migrants ouest et centre Africains qui souhaitent se rendre soit en Afrique du Nord, soit en Europe.

Dans les années 2000, à la suite de différents accords de politique migratoire entre l'Europe et les États africains concernés, ces mouvements migratoires ont connu d'importants revers en lien avec la croissance des contrôles aux frontières et en Méditerranée et la politique d'externalisation des frontières européennes au Maghreb (et au Sahel à partir des années 2010). Même si le Sahel reste un espace de circulation très pratiqué, les mouvements migratoires sont de plus en plus contraints en raison de « l'effet-frontière » produit par les politiques européennes. Les États africains, en particulier ceux du nord, participent aussi de cette limitation des possibilités de circulation : l'Algérie expulse régulièrement des ressortissants ouest-africains. Le Maroc, malgré la régularisation de plusieurs milliers de personnes, reste le « gardien » des frontières de l'Europe. L'instabilité qui s'installe en Libye à la chute du président Kadhafi amène l'Union européenne à se tourner vers le Sahel, en particulier le Niger, faute d'interlocuteurs à même de participer au contrôle de la route de la Méditerranée centrale. La logique d'externalisation se met alors en place toujours plus au sud, avec le concours des États sahéliens, au risque de déstabiliser les circulations anciennes qui animent l'espace ouest-africain.

Ainsi, ces deux régions migratoires ont en commun d'être des espaces de circulation très utilisés, mais affectés depuis de nombreuses années par les effets d'externalisation des frontières (de l'Europe et des États-Unis) et/ou la construction de logiques de contrôles non plus sur une ligne frontalière, mais sur des territoires et des routes.

RESTRICTIONS MIGRATOIRES, INTERNATIONNALISATION DES POLITIQUES DE CONTEN- TION ET EXTERNALISATION DES FRONTIÈRES

Depuis la fin du xx siècle, en Amérique du nord comme en Europe, les politiques de contrôle migratoire et frontalier sont devenues de plus en plus restrictives et punitives, sur la base d'arguments concernant la sécurité nationale, sur des discours racistes et anti-immigrants qui

tendent à faire l'amalgame entre la situation des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants économiques. Les pays d'accueil facilitent l'immigration temporaire de certains secteurs de travailleurs, grâce à des mécanismes d'embauche dans les lieux d'origine pour pallier aux besoins du marché du travail, tandis qu'en matière de migration irrégulière (ou sans papiers), ils promeuvent des stratégies de dissuasion et de prévention en installant des dispositifs de surveillance et de sécurité dans les zones frontalières et de transit.

Plusieurs mesures politiques et régulations internationales ont renforcé le contrôle à distance des flux de la part des Etats et ont imposé des obstacles à la mobilité des travailleurs migratoires sans papiers et des demandeurs d'asile. Par exemple, depuis les années 1980, les politiques de visa ont transféré à des compagnies privées de transport et aux pays d'origine la responsabilité de vérifier le statut migratoire et citoyen. De même, l'échange d'informations entre les autorités migratoires des Etats d'accueil, de transit et d'origine s'est généralisé, tout comme l'usage de nouvelles technologies, tels les identifiants biométriques (Crépeau, Takache et Atak, 2007). D'autres politiques de contrôle à distance des flux ont induit la collaboration de plus en plus rapprochée avec les pays d'origine et de transit, la militarisation de leurs frontières et la présence notable de troupes étrangères et d'agences internationales ou interétatiques sur leurs territoires.

En Afrique du Nord, le Maroc plus particulièrement est devenu depuis les années 1990 l'un des "gardiens" de l'Europe, à la suite de la signature de différents accords bilatéraux ou multilatéraux relatifs au contrôle des frontières, aux politiques de réadmission et de rétention des migrants. Comme le montre Delphine Perrin dans cet ouvrage, cette logique d'externalisation des frontières de l'Europe touche non seulement les migrants mais aussi les personnes en demande de protection, demandeurs d'asile et réfugiés. En effet, empêchées de se rendre légalement dans l'un des États européens pour déposer une éventuelle demande d'asile, ces personnes sont contraintes d'emprunter la voie de la Méditerranée pour espérer atteindre l'Europe et se voir reconnaître une protection. Cependant, comme le décrit D. Perrin, l'externalisation et les politiques de contrôle ont des conséquences plus vastes pour les demandeurs d'asile. En effet, l'externalisation touche aussi le droit d'asile avec comme conséquence première, certes l'impossibilité de déposer une demande (y compris en raison des refoulements et réadmission aux frontières), mais aussi la délocalisation de la demande d'asile. Autrement dit, les pays européens tendent à déléguer à des États tiers ou à des organisations internationales, comme le HCR, le soin de « trier » dans ce qui est qualifié de « migrations mixtes » les migrants et les personnes en demande de protection. Seules ces dernières pourront éventuellement prétendre au statut de réfugiés sur le sol européen.

Ce processus d'externalisation, tant des politiques migratoires et des frontières que de l'asile, s'étend de plus en plus au sud, au-delà du Sahara et touche des États sahéliens, comme le Niger. Comme le montre F. Boyer et H. Mounkaila, l'instabilité qui s'est installée en Libye depuis 2011 avec la chute du président Kadhafi a conduit l'Union européenne à se tourner vers le Niger pour faire face à ce que l'on a nommé la « crise migratoire ». En effet, dans le contexte de la quasi-fermeture des routes migratoires marocaine et malienne, le Niger est devenu au milieu des années 2010, le principal pays de transit pour les migrants subsahariens se rendant vers les côtes de la Méditerranée. Dans le contexte de l'insécurité qui prévaut aujourd'hui au Sahel, les dispositifs de contrôle et les politiques migratoires mis en place par l'UE et les États membres au Niger sont articulés à des dispositifs touchant à la lutte contre le terrorisme et à la gestion des frontières. Ainsi, le Niger apparaît comme un espace où se joue la mise en œuvre d'une gouvernance des migrations, via des acteurs relevant essentiellement de la police, de la justice et de l'armée, articulés à des organisations internationales dont les principes sont le retour, la stabilisation des populations et plus marginalement la protection.

Dans le cas des États-Unis, le processus d'extériorisation des frontières a été mené en parallèle avec l'intériorisation du contrôle migratoire, c'est-à-dire la multiplication des obstacles à la mobilité à l'intérieur du pays et au Mexique. Fitzgerald et Palomo-Contreras montrent par exemple comment, depuis les années 1980, le gouvernement mexicain a édifié une « frontière verticale » qui court depuis les limites du pays avec le Guatemala et le Belize au sud jusqu'à celles avec les États-Unis au nord, et qui est constituée des multiples barrages et points de contrôle mobiles sur les routes migratoires et dans les transports.

C'est ainsi que tout le territoire mexicain est devenu une zone de contention de la migration en transit vers le nord du pays. Les formes de collaboration et le financement de ces politiques restrictives de la part du gouvernement étasunien sont probablement plus opaques que dans le cas du Niger, car l'État mexicain a une capacité économique et des niveaux d'institutionnalisation et d'autonomie bien plus grands. Dans le chapitre « Le Mexique entre Sud et Nord », les auteurs détaillent plusieurs accords migratoires entre Mexique et États-Unis qui se traduisent par le financement de plans et opérations de vérification dans le sud du Mexique, la persécution des guides, passeurs et trafiquants de personnes, et l'intensification des arrestations et des expulsions des migrants centraméricains.

Si ces politiques sont mises en œuvre dans l'intention explicite de freiner ou de stopper les flux, leurs conséquences les plus notables sont l'augmentation du risque migratoire et les violations des droits des

migrants. Dolores Paris souligne que la collaboration du Mexique avec les Etats-Unis pour stopper et expulser les migrants centraméricains n'a pas entraîné de diminution des flux migratoires, probablement parce que ces flux sont alimentés par des multiples crises économiques, politiques, sécuritaires et environnementales en Amérique centrale. Par ailleurs, les migrants sont toujours aussi décidés à entreprendre le voyage à cause du dynamisme du marché du travail aux Etats-Unis et de la consolidation des réseaux migratoires.

Pour éviter les contrôles, ils doivent prendre des routes inconnues, plus longues, qui passent par des territoires dangereux tant par leurs conditions géographiques et climatiques qu'à cause de la violence politique et du crime organisé qui y règnent. Une autre conséquence des politiques de contrôle est l'usage de plus en plus fréquent d'intermédiaires et de réseaux de trafics de personnes. Ces conditions de mobilité produisent un risque migratoire et une vulnérabilité accrues, mais aussi, en contrepartie, de nouvelles logiques innovantes et créatives de la part des acteurs sociaux que sont les migrants et leurs réseaux, les militants et défenseurs des droits de l'homme, les centres d'accueil, etcétera... Comment les migrants font-ils face à ces situations d'incertitude et de restrictions de la mobilité? Si certains se situent dans l'attente, avec les effets qu'elle induit en termes de vulnérabilité, d'autres réussissent à utiliser les ressources qu'offrent les réseaux migratoires, les institutions publiques et les organisations sociales.

Dans un des chapitres, Laura Velasco montre comment, dans trois villes situées sur la frontière nord du Mexique, la population résidente et les migrants développent des « pratiques de clandestinité » qui répondent au régime économique émanant des politiques de contrôle de l'Etat et de l'industrie du trafic de drogues et de la traite de personnes. Ce chapitre illustre cette capacité inventive dont font preuve les personnes pour traverser les frontières. Il souligne également le fort impact qu'a la violence de l'Etat et du crime organisé en termes de risque et de vulnérabilité sur les migrants et les habitants de la région frontalière.

Si le risque et l'incertitude des parcours migratoires conduit à une complexification des trajectoires et à la construction de stratégies alternatives soit pour poursuivre le mouvement, soit pour s'établir, les migrants s'appuient aussi sur un capital de mobilité qui leur permet de réagir et de conserver une certaine autonomie. Régis Minvielle met ainsi en évidence comment des migrants sénégalais, empêchés de se rendre en Europe et ne voulant pas emprunter les voies périlleuses de la migration illégale, se sont tournés vers l'Amérique Latine. Avec l'exemple de ces migrants en Argentine et d'une étude de la figure des pionniers, il décrit et analyse l'apparition de nouvelles figures de

la réussite et la façon dont elles peuvent devenir une ressource pour de nouveaux arrivants. Disposer d'un capital de mobilité ne permet pas de lever les risques et l'incertitude des parcours, ni d'empêcher les éventuelles désillusions ; cependant, cela autorise une forme de sécurisation des parcours au sens où les migrants ont des ressources et peuvent construire des stratégies pour faire face à ces risques.

EXPÉRIENCES, IMAGINAIRES ET REPRÉSENTATIONS

La capacité de mobiliser ces ressources dépend étroitement de l'expérience migratoire et du capital de mobilité accumulé. Par exemple, l'expérience de la mobilité chaotique et de l'immobilité forcée que vivent les migrants coincés sur leur trajet, accroît l'incertitude et le désespoir. Pour lutter contre cela, les migrants innovent et mobilisent toutes les ressources à leur portée soit en se retrouvant dans de petits groupes dans des installations provisoires, telles la Jungle de Calais ou le *no man's land* de la zone frontalière à Tijuana, ou dans des communautés religieuses. Certaines s'organisent pour devenir des lieux d'accueil des migrants tout au long de leur route comme l'auberge où Michelle Salord rencontre et filme les migrants centraméricains ; d'autres naissent de la migration elle-même comme le montre Sophie Bava au Maroc. L'auberge de migrants où Salord a posé sa caméra est située au sud du Mexique. Dans son chapitre, l'auteure décrit son travail de recherche participative et propose de rendre visible l'expérience du temps et de l'espace des migrants stoppés dans leur trajet, par force ou volontairement. Quant à Sophie Bava, elle analyse les dynamiques religieuses dans des espaces de transit et d'installation à la fois. Elle montre comment les églises et les instances d'origine confessionnelle au Maroc facilitent la réception, la formation et l'accompagnement social et spirituel des migrants venant d'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, les limites à la mobilité, l'augmentation du nombre d'expulsions et l'accroissement des contrôles, qu'Alejandra Aquino qualifie de « régime d'expulsion », enferment les migrants dans une « illégalité » qui génère des angoisses et de la frustration. La même auteure remarque que certains migrants mexicains vivant en Californie finissent par assumer cette catégorie dont ils parlent comme « la race des illégaux ». D'autres la refusent mais tous ont peur de l'expulsion et inventent des stratégies pour l'atténuer ou la conjurer. Cette épée de Damoclès complique leur quotidien dans ce qu'il a de plus trivial et nécessaire, comme l'impossibilité d'obtenir un permis de conduire.

Malgré les barrières apparemment infranchissables, malgré les périls connus des mafias, des déserts ou des océans, les personnes continuent de migrer et d'emprunter des routes chaotiques, faites de

détours, de blocages et d'expulsions, qui les mèneront ou pas à leur destination rêvée. Pourquoi? Qu'est-ce qui les pousse sur ces chemins menaçants? Comment se construisent ces représentations de la route et de l'ailleurs? Pourquoi et comment perdurent-elles malgré les disparitions et les difficultés croissantes? Sylvie Bredeloup, Aly Tandian et Régis Minvielle répondent à ces questions en évoquant le désir qui en est à l'origine: désir d'aventure en réaction contre un ordre familial et villageois pesant; désir de faire fortune et d'acquérir un prestige parmi ses pairs, qu'entretiennent images, vidéos, films, chansons et la présence même de nombreux migrants en Europe ou aux Etats-Unis, preuve tangible de la réalisation du rêve. Ils soulignent aussi la connotation positive et religieuse du voyage au Sénégal en évoquant le lien entre le voyage entrepris par les migrants et l'exil du prophète Mahomet (l'Hégire) ou bien ceux des guides religieux sénégalais à l'origine de la propagation de leurs confréries.

Car être migrant reste un état passager, une situation temporaire dans la trajectoire d'une vie, et pas une qualité intrinsèque et définitive. Ces personnes, provisoirement en migration, ont les mêmes désirs de découvrir un ailleurs que ceux de leur génération, une capacité créative démesurée et une forte sociabilité qui leur permettent d'inventer des stratégies pour vivre et avancer sur leur route, même quand elle n'est plus celle qu'ils avaient souhaité, y compris face à l'oppression et à la discrimination.

BIBLIOGRAPHIE

- Bredeloup S., Pliez O., 2005, « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, 4/3.
- Chapman M., Prothero M. R., 1983, "Themes on circulation in the Third World", *International Migration Review*, xvii-4, p. 597-632.
- Coquery-Vidrovitch C., Goerg O., Mande I, Rajaonah F., *Être étranger et migrant en Afrique au xx^e siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, L'Harmattan, Paris, 2 vol.
- Crépeau J.F., Nakache D. y Atak I., 2007, « Les droits des étrangers menaces par les contrôles migratoires », *Migrations, droits de l'homme et développement*, Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (INSEA Rabat), Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations (Université de Montréal), Fondation Friedrich Ebert (Rabat).
- Durand J., Massey D., 2003, *Clandestinos. Migración México-Estados Unidos en los albores del siglo XXI*, México, Universidad Autónoma de Zacatecas, Editorial Porrúa.
- Faret L., 2017, « Mobilités internationales et ressources en contexte métropolitain. Trajectoires centraméricaines à Mexico », *EchoGéo*, n°39.

- Jonas S., Rodríguez N., 2014, *Guatemala-U.S. Migration. Transforming Regions*, University of Texas Press.
- López G., 2015, *Hispanics of Mexican Origin in the United States, 2013*, Pew Research Center. Recuperado de <http://www.pewhispanic.org/2015/09/15/hispanics-of-mexican-origin-in-the-united-states-2013/>
- Organización Internacional para las Migraciones (OIM), 2018, *World Migration Report 2018*, https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2018_en.pdf
- París María Dolores, 2018, “Las barreras migratorias en México y los términos de la colaboración con el gobierno estadounidense”, *Migración de mexicanos a Estados Unidos. Derechos humanos y desarrollo*, Consejo Nacional de Universitarios y Editorial Juan Pablos.
- París María Dolores, 2017, *Violencias y migraciones centroamericanas en México*, México, El Colef.
- Rietig, V. and Domínguez, R., 2015, *Stopping the Revolving Door. Reception and Reintegration Services for Central American Deportees*, Migration Policy Institute, <http://www.migrationpolicy.org/research/stopping-revolving-door-reception-and-reintegration-services-central-american-deportees>
- Roberts B., Menjívar C., Rodríguez N., 2017, “Voluntary and Involuntary Return Migration”, *Deportation and Return in a Border-Restricted World*, edited by Roberts, Menjívar and Rodríguez, Springer Press.
- Rouch J., 1956, *Migrations au Ghana (Gold Coast). Enquête 1953-1955*, Société des Africanistes, Paris, 173 p.

Boyer Florence, Lestage F., París Pombo M.D.

Introduction.

In : Boyer Florence (ed.), Lestage F. (ed.), París Pombo M.D. (ed.). Routes et pauses des parcours migratoires : Afrique-Amérique.

Cahiers du CEMCA.Série Anthropologie, 2018, 3, p. 5-15. ISSN 2495-3733